

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 04/07/2024 - 4804 - 2010 B 01013 - 440 201 192 - A.G. INVESTISSEMENTS

A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 863.860 euros
Siège social : 2 Rue de la Potière 51450 BETHENY
440 201 192 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 74.899,00 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	74.899,00 €
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves"	175.620,40 €
Formant ainsi une somme distribuable de	250.519,40 €
Soit 2,90 € par part	

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250.519,40 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	Dividendes	Dividendes par titre	Revenus éligibles à la réfaction
31 décembre 2022	221.148,16 €	2,56 €	221.148,16 € à 40 %
31 décembre 2021	120.076,54 €	1,39 €	120.076,54 € à 40 %
31 décembre 2020	250.519,40 €	2,90 €	250.519,40 € à 40 %

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du MARDI 18 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

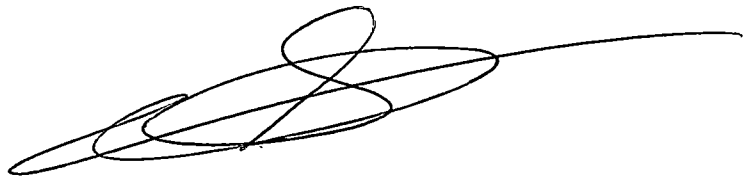
Certifié conforme
La Gérance

A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 863.860 euros
Siège social : 2 Rue de la Potière 51450 BETHENY
440 201 192 RCS REIMS

COMPTE DE RESULTAT
ACTIF - PASSIF - ANNEXES
31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise		SARL AG INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 rue de la Potière 51450 BETHENY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 4 0 2 0 1 1 9 2 0 0 0 1 8		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	111 278	AU		111 278
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 150 088	CV	123 603	1 026 485
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	1 261 366	BK	123 603	1 137 763	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	47 402	BY		47 402
		Autres créances (3)	BZ	153 723	CA		153 723
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	1 191 681	CE	54 229	1 137 451
		Disponibilités	CF	337 160	CG		337 160
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	713	CI		713
TOTAL (III)		CJ	1 730 680	CK	54 229	1 676 450	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV) CW					
Primes de remboursement des obligations		(V) CM					
Ecart de conversion actif*		(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 992 047	1A	177 832	2 814 214	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	
				(3) Part à plus d'un an		CR	

Désignation de l'entreprise		SARL AG INVESTISSEMENTS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 863 860)			DA	863 860
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	86 386
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 401 068
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	74 899
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 426 213
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	313 721
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	14 215
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 986
	Dettes fiscales et sociales			DY	43 066
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	7 011
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	388 001	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 814 214	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *					
		Exercice N													
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires			Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC								
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF								
		services *	FG	641 134	FH		FI	641 134							
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	641 134	FK		FL	641 134							
	Production stockée*							FM							
	Production immobilisée*							FN							
	Subventions d'exploitation							FO							
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	4 673						
	Autres produits (1) (11)							FQ	1						
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	645 808						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS							
	Variation de stock (marchandises)*							FT							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	57 996						
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	11 964						
	Salaires et traitements*							FY	335 715						
	Charges sociales (10)							FZ	230 738						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)			HS		)	GA						
			- dotations aux provisions*								GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC					
			Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD					
	Autres charges (12)							GE	13						
			Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	636 427						
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	9 380							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)					GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)					GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	179 717						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	30 071						
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	52 577						
	Différences positives de change							GN							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	7 564						
			Total des produits financiers (V)					GP	269 931						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	43 972						
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	3 214						
	Différences négatives de change							GS							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	2 199						
			Total des charges financières (VI)					GU	49 386						
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	220 545							
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	229 926							

Désignation de l'entreprise <u>SARL AG INVESTISSEMENTS</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	150 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	150 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(150 000)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	5 027	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	915 740	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	840 841	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	74 899	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP		
		- Crédit-bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	4 673	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	128 865	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatIVES	A6	64 124	obligatoires		A9	64 741		
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
	Autres charges										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
										150 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SARL AG INVESTISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 814 215 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 74 899 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

**Règles et méthodes comptables****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

La société AG INVESTISSEMENTS a acquis 170 parts de la SARL JEAN-PIERRE MARTIN MENUISERIE. Elle a par ailleurs souscrit à une augmentation de capital correspondant à 5 313 parts en 2022 et à 3125 parts en 2023. Au 31 décembre 2023 et elle détient 85.60% de la SARL JEAN-PIERRE MARTIN MENUISERIE pour une valeur totale des titres qui s'élève à 285 728 euros, dépréciés à hauteur de 118 599 euros

Un abandon de créance en compte courant d'un montant de 150 000 euros a été consenti à la société JEAN-PIERRE MARTIN MENUISERIE au cours de l'exercice. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Il est comptabilisé dans les charges exceptionnelles et explique majoritairement le résultat exceptionnel 2023.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	111 279			111 279
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 279			111 279
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 100 088	50 000		1 150 088
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 100 088	50 000		1 150 088
ACTIF IMMOBILISE	1 211 367	50 000		1 261 367



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital – (2) Capitaux propres autres que le capital – (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus – (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés – (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé – (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉ SUR CHAQUE TITRE										
<i>– Filiales (détenues à + 50 %)</i>										
SARL JEAN-PIERRE MARTIN M	173	22	85,60	286	167		80	1 439	34	
<i>– Participations (détenues entre 10 et 50 %)</i>										
SAS ETABLISSEMENTS AGNESI	250	2 943	50,00	725	725			7 969	280	125
SCI MTGA LES NAUX	1	47	50,00	1	1			79	47	
SARL FERMETURES MARNAISE	78	731	25,00	132	132			2 933	182	38
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
<i>– Autres filiales françaises</i>										
<i>– Autres filiales étrangères</i>										
<i>– Autres participations françaises</i>										
<i>– Autres participations étrangères</i>										



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 201 839 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	47 402	47 402	
<i>Autres</i>	153 723	153 723	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	713	713	
Total	201 839	201 839	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	47 402
<i>Divers – produits à recevoir</i>	130 062
Total	177 465

Dépréciation des actifs

 Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>	150 962	1 074	28 433	123 603
<i>Stocks</i>				
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	35 475	42 899	24 144	54 230
Total	186 437	43 973	52 577	177 833
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>		43 973	52 577	
<i>Exceptionnelles</i>				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 863 860,00 euros décomposé en 86 386 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 388 001 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	313 721	49 741	263 980	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	9 986	9 986		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	43 067	43 067		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	21 227	21 227		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	388 001	124 021	263 980	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	285 000			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	62 774			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Honoraires NP</i>	8 525
Total	8 525

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Maintenance, période d'avance</i>	713		
Total	713		



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	1	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>		
<i>Employés</i>	3	
<i>Ouvriers</i>		
Total	4	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>caution kolb pour la société JPM Menuiserie</i>	80 000
<i>Avals et cautions</i>	80 000
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	
Total	80 000
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

La société AG INVESTISSEMENTS s'est portée caution personnelle et solidaire en faveur de la KOLB pour le compte de la société JEAN PIERRE MARTIN MENUISERIE pour un montant de 80 000 euros augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée indéterminée

A.G. INVESTISSEMENTS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Siège social : 31 C Rue Duruy – 51100 REIMS
Bureaux : 11 Rue Gaston Boyer – 51100 REIMS
marianne.raymond@diapason-auditconseil.fr
www.diapason-auditconseil.fr



A.G. INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 863 860 euros

Siège social : 2 Rue de la Potière – 51450 BETHENY

N° SIRET : 440 201 192 00018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE **L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la A.G. INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL A.G. INVESTISSEMENTS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes participations et produits financiers, ainsi que produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à REIMS, le 17 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

SAS DIAPASON AUDIT ET CONSEIL

Signé électroniquement le 17/06/2024 par
Marianne Raymond

DIAPASON
AUDIT & CONSEIL

Marianne RAYMOND

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	111 279		111 279	111 279
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 150 088	123 603	1 026 485	949 126
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 261 367	123 603	1 137 764	1 060 405
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	47 402		47 402	126 606
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	21 380		21 380	104 020
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 281		2 281	2 379
Autres créances	130 062		130 062	105 002
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	1 191 681	54 230	1 137 452	1 131 819
Disponibilités	337 160		337 160	232 763
Charges constatées d'avance	713		713	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 730 680	54 230	1 676 451	1 702 589
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 992 047	177 833	2 814 215	2 762 994



Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	863 860	863 860
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	86 386	86 386
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	1 401 069	1 180 575
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	74 899	441 641
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 426 214	2 572 463
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	313 721	91 495
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	313 721	91 495
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	14 216	14 215
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	9 986	8 112
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>	18 869	16 586
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	23 779	35 569
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	419	376
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	43 067	52 531
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	7 011	24 179
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	388 001	190 531
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 814 215	2 762 994

 Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>	641 134	631 443	9 691	1,53
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	4 675	3 821	854	22,34
Total	645 809	635 264	10 545	1,66
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>				
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	57 996	57 698	298	0,52
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	11 964	8 347	3 617	43,33
<i>Salaires et Traitements</i>	335 715	306 157	29 558	9,65
<i>Charges sociales</i>	230 739	255 754	-25 015	-9,78
<i>Amortissements et provisions</i>				
<i>Autres charges</i>	14	1	13	NS
Total	636 428	627 957	8 471	1,35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9 381	7 307	2 074	28,38
<i>Produits financiers</i>	269 931	687 967	-418 036	-60,76
<i>Charges financières</i>	49 386	31 502	17 884	56,77
Résultat financier	220 545	656 464	-435 919	-66,40
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	229 926	663 771	-433 845	-65,36
<i>Produits exceptionnels</i>		678	-678	-100,00
<i>Charges exceptionnelles</i>	150 000	220 772	-70 772	-32,06
Résultat exceptionnel	-150 000	-220 094	70 094	-31,85
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	5 027	2 036	2 991	146,91
RESULTAT DE L'EXERCICE	74 899	441 641	-366 742	-83,04

Annexe

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SARL AG INVESTISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 814 215 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 74 899 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

**Règles et méthodes comptables****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

La société AG INVESTISSEMENTS a acquis 170 parts de la SARL JEAN-PIERRE MARTIN MENUISERIE. Elle a par ailleurs souscrit à une augmentation de capital correspondant à 5 313 parts en 2022 et à 3125 parts en 2023. Au 31 décembre 2023 et elle détient 85.60% de la SARL JEAN-PIERRE MARTIN MENUISERIE pour une valeur totale des titres qui s'élève à 285 728 euros, dépréciés à hauteur de 118 599 euros

Un abandon de créance en compte courant d'un montant de 150 000 euros a été consenti à la société JEAN-PIERRE MARTIN MENUISERIE au cours de l'exercice. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Il est comptabilisé dans les charges exceptionnelles et explique majoritairement le résultat exceptionnel 2023.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	111 279			111 279
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	111 279			111 279
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 100 088	50 000		1 150 088
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 100 088	50 000		1 150 088
ACTIF IMMOBILISE	1 211 367	50 000		1 261 367



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital – (2) Capitaux propres autres que le capital – (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus – (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés – (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé – (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉ SUR CHAQUE TITRE										
– Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL JEAN-PIERRE MARTIN M	173	22	85,60	286	167		80	1 439	34	
– Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SAS ETABLISSEMENTS AGNESI	250	2 943	50,00	725	725			7 969	280	125
SCI MTGA LES NAUX	1	47	50,00	1	1			79	47	
SARL FERMETURES MARNAISE	78	731	25,00	132	132			2 933	182	38
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
– Autres filiales françaises										
– Autres filiales étrangères										
– Autres participations françaises										
– Autres participations étrangères										



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 201 839 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	47 402	47 402	
<i>Autres</i>	153 723	153 723	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	713	713	
Total	201 839	201 839	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	47 402
<i>Divers – produits à recevoir</i>	130 062
Total	177 465

Dépréciation des actifs



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>	150 962	1 074	28 433	123 603
<i>Stocks</i>				
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	35 475	42 899	24 144	54 230
Total	186 437	43 973	52 577	177 833
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>				
<i>Financières</i>		43 973	52 577	
<i>Exceptionnelles</i>				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 863 860,00 euros décomposé en 86 386 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

 Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 388 001 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	313 721	49 741	263 980	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	9 986	9 986		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	43 067	43 067		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	21 227	21 227		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	388 001	124 021	263 980	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	285 000			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	62 774			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Honoraires NP</i>	8 525
Total	8 525

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Maintenance, période d'avance</i>	713		
Total	713		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	1	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>		
<i>Employés</i>	3	
<i>Ouvriers</i>		
Total	4	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>caution kolb pour la société JPM Menuiserie</i>	80 000
<i>Avals et cautions</i>	80 000
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	
Total	80 000
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

La société AG INVESTISSEMENTS s'est portée caution personnelle et solidaire en faveur de la KOLB pour le compte de la société JEAN PIERRE MARTIN MENUISERIE pour un montant de 80 000 euros augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée indéterminée